

Lutte active dure

Les ouvrages (enrochements, digues, épis...) sont maintenus, entretenus et renforcés pour protéger les enjeux importants.

Lutte active souple et renforcement des espaces naturels

Des aménagements lourds, mais réversibles permettent de ralentir le recul du cordon dunaire tout en s'intégrant dans le paysage. Cela passe par des rechargements en sable et la pose de pieux hydrauliques pour freiner l'érosion, très forte à cet endroit.

Renforcement des espaces naturels

Cette solution consiste à conforter l'interface terre-mer en maintenant un cordon dunaire qui joue un rôle de barrière naturelle. La plantation d'oyats, la pose de ganivelles et la rationalisation des cheminements piétonniers permettent de renforcer le rôle protecteur des dunes.

Surveillance passive

La nature s'adapte sans intervention humaine. Les plages et dunes ont une capacité de résilience et sont souvent en mesure de retrouver un fonctionnement normal après avoir subi une perturbation comme une tempête. Ces zones naturelles restent néanmoins sous surveillance afin d'anticiper tout changement.

Construction d'une digue rétro-littorale

La construction d'une digue de second rang permet de sécuriser les enjeux arrière littoraux. La zone pâturée entre la digue et la dune sert de zone tampon en prévention d'une éventuelle brèche dans le cordon dunaire.

Adaptation de l'existant

Il s'agit de « faire avec » les risques de submersion marine en adaptant les bâtiments et les activités : construire des étages refuge sur chaque maison, privilégier les volets manuels pour pouvoir sortir en cas d'inondation (etc) sont des recommandations que chacun peut retrouver dans le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL).

Relocalisation des biens et des activités

Les parkings sont déplacés préventivement sur le territoire afin de les mettre à l'abri des risques côtiers. L'idée est de redonner un espace de respiration aux écosystèmes littoraux pour réduire durablement les risques.

Sécurisation et rehausse des ouvrages existants

La hauteur des digues actuelles n'est plus suffisante pour que celles-ci jouent convenablement leur rôle. L'une des stratégies adoptée consiste à rehausser, reconstruire et sécuriser ces digues.

Restauration des espaces naturels estuariens

Cette solution consiste à conforter un milieu naturel situé entre la mer et les enjeux humains et matériels. Il s'agit ici de reculer les digues pour réduire la hauteur d'eau en fond de baie, laisser la rivière divaguer et restaurer un marais maritime (pré-salé) faisant office de zone tampon et d'expansion de crue.



Depuis 2011, les acteurs du territoire se concertent pour mettre en œuvre un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et ainsi définir une stratégie de gestion du trait de côte à court et long termes.

Le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard (SMBS-GLP)



Le SMBS GLP a en charge la gestion du trait de côte pour la rive Sud de la baie : entretien des ouvrages de protection, études, maîtrise d'ouvrage des travaux de construction, surveillance et diagnostic.

La Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois (CA2BM)



La CA2BM exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). A ce titre, elle intervient en matière de défense contre la mer et gestion du trait de côte sur la rive Nord de la baie.

Ensemble, ces deux structures gestionnaires du trait de côte élaborent la stratégie d'aménagement de protection et d'aménagement du littoral à travers le PAPI.

Le Conservatoire du littoral protège le littoral de l'artificialisation par l'acquisition foncière d'espaces naturels. En baie d'Authie, le Conservatoire accompagne les réflexions sur les stratégies à adopter pour concilier protection des biens et des personnes, viabilité économique, préservation des milieux naturels et accueil du public.



L'Etat a mis au point une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte. Par le biais du PAPI, le territoire décline cette stratégie au niveau local. Ensuite l'Etat, via le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire valide le PAPI et débloque les aides financières pour les études et la réalisation des travaux.

Les résidents et usagers du territoire, aussi bien pour des activités de loisir que pour des activités professionnelles, sont invités à participer à des ateliers et à échanger sur les scénarios choisis lors des réunions publiques organisées par les structures du territoire.

Adapto est un programme initié par le Conservatoire du littoral et soutenu par l'Union Européenne. Il vise à démontrer l'intérêt écologique et économique de s'appuyer sur les espaces naturels littoraux pour protéger les activités humaines en redonnant de la mobilité au trait de côte et de l'espace à l'interface terre-mer.

Dix sites en France, dont la baie d'Authie, font partie de ce programme qui expérimente des solutions de gestion « souple » du trait de côte face aux effets du changement climatique.

S'appuyer sur les espaces naturels

La gestion souple du trait de côte vise à maintenir, restaurer ou conforter des écosystèmes naturels littoraux qui ont un effet protecteur face aux aléas côtiers. L'idée générale de cette gestion n'est plus d'aller « contre » la mer, mais d'accompagner le mouvement du recul du littoral dans les secteurs qui le permettent.

Les dunes

Les dunes et leurs végétations protègent les espaces arrière littoraux des submersions. Elles bougent au grès des saisons sous l'effet du vent et de la mer.



La plage et sa laisse de mer



Elles permettent de dissiper l'énergie des vagues via un déferlement progressif. Plus la plage est large et plus la laisse de mer est présente, plus l'effet protecteur est important.

Les marais maritimes (prés-salés)

Ce sont de vastes zones tampon. Les plantes qui s'y installent, en plus de contribuer à la bonne qualité de l'eau et de l'air, atténuent l'énergie de la houle et par conséquent limitent les risques de submersion marine.



La Baie d'Authie en mouvement



Le littoral est mouvant par nature. Les éléments naturels, vents, courants, saisons et météos profilent nos côtes en alternant les phénomènes d'érosion et d'accrétion (accumulation de sédiments). Aux éléments se sont ajoutés les aménagements côtiers ; stations balnéaires, ouvrages de protection, barrages fluviaux... Ces aménagements en dur ont tendance à fixer le trait de côte. Le littoral perd alors son caractère mouvant et sa capacité d'adaptation face aux aléas marins.

Aujourd'hui la combinaison des effets de l'urbanisation du littoral et du changement climatique accentue les risques côtiers. Elévation du niveau de la mer, érosion du littoral, ou encore submersions marines sont des phénomènes qui vont s'accroître et impacter les paysages littoraux.

Pour anticiper les effets du changement climatique et leurs conséquences, les acteurs de la baie d'Authie font table ronde pour trouver des solutions et repenser durablement le littoral.

Rédaction et conception graphique : CPIE Val d'Authie



Avec le soutien de Union européenne, Office français pour la biodiversité, Agences de l'eau, Fondation de France, Fondation Total